



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

informatique

Question écrite n° 60769

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui donner des indications sur les projets en cours dans son ministère pour développer des applications capables d'exploiter au mieux les possibilités techniques offertes par le haut et le très haut débit, qu'elles soient destinées aux relations avec les administrés ou à l'amélioration du fonctionnement interne des services de son ministère.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est engagé résolument à concevoir des universités « numériques » qui tirent le meilleur profit de la technologie dans l'offre de formation et les travaux de recherche. En partenariat avec les établissements (universités, écoles, organismes de recherche, ...) et depuis le début des années 90, le ministère a construit un réseau haut débit performant, le réseau RENATER géré par un GIP. Ce réseau a évolué au fil des années afin de toujours offrir aux différentes communautés (étudiants, enseignants et chercheurs) les outils adaptés à leur travail. RENATER 5, en fin de déploiement, a bien pris en compte l'évolution des besoins pour les cinq prochaines années en renforçant l'offre en termes de débit et de qualité de service. Par ailleurs, le plan de relance pour le WIFI en universités a permis d'augmenter la prise en compte de la mobilité de l'étudiant sur le campus et faciliter son accès à toutes ces ressources. Fin 2009, le nombre de bornes WIFI installé est de l'ordre de 20 000. Le développement des environnements numériques de travail permettant à l'étudiant de disposer en ligne des ressources numériques de tout format est un exemple des usages mis en oeuvre. Le renforcement de l'utilisation de la visioconférence à des fins pédagogiques ou administratives est aussi une illustration de la bonne utilisation des débits mis à disposition. La qualité de service des réseaux a permis notamment de développer les offres d'enseignement à distance. Pour les organismes de recherche, le haut débit offert facilite au quotidien le travail des chercheurs en leur donnant des outils performants et adaptés à la volumétrie forte des données échangées et le besoin de puissance de calcul. Il peut être notamment signalé un certain nombre de projets réalisés en grille de serveurs (serveurs ou micro-ordinateurs implantés dans des sites différents et synchronisés par le réseau pour produire la puissance de calcul nécessaire).

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60769

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9620

Réponse publiée le : 23 mars 2010, page 3401